



Que devient mon fils après ma mort

Par **deborahg**, le **23/02/2015** à **18:39**

Bonjour, Je vis en concubinage et j'ai un fils de 15 mois. JJ'aimerais savoir s'il existe un moyen d'empêcher mes beaux parents d'approcher mon fils s'il jamais il m'arrivait quelque chose, et aussi si il est possible que mes parents aient la garde du petit dans le cas où mon compagnon et moi ne serions plus là.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **domat**, le **23/02/2015** à **18:46**

bjr,

pour interdire à des grands parents de voir leurs petits enfants, il faut des motifs pour convaincre le JAF de prononcer cette interdiction.

les grands parents maternels ou paternels ont les mêmes droits et devoirs sur leurs petits enfants.

cdt

Par **deborahg**, le **23/02/2015** à **19:08**

merci pour votre réponse. Quel genre de motifs par exemple?

Par **domat**, le **23/02/2015** à **20:10**

mise en danger de la santé de l'enfant.